

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et
de la souveraineté alimentaire

Arrêté

Portant nomination des membres d'un jury de concours pour le recrutement d'un enseignant-chercheur de l'enseignement supérieur agricole.

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L. 325-17 ;

Vu le décret n° 92-171 du 21 février 1992 portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture, notamment ses articles 23 et 40 ;

Vu l'arrêté du ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche du 25 janvier 2010 relatif aux conditions de fonctionnement des jurys de concours ouverts pour le recrutement des enseignants-chercheurs du ministère de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 21 février 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs dans les établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'avis du conseil des enseignants de l'établissement en date du 20 mars 2025 ;

Vu l'avis du président de la section n° 2 de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture en date du 8 avril 2025,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury de concours pour le recrutement d'un professeur de l'enseignement supérieur agricole qui se tiendra les 3 et 4 juin 2025 à l'École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, référence d'emploi A2ACO00003, discipline « Épidémiologie végétale quantitative au service de l'agroécologie », les personnes suivantes :

1° Le directeur de l'établissement ou son représentant :

- Titulaire : M. Romain JEANTET, Directeur de l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Suppléant : M. Dominique VOLLET, Directeur adjoint de l'Institut Agro Rennes-Angers ;

2° Un enseignant-chercheur de l'établissement d'affectation :

- Titulaire : Mme Florence VAL, Professeure de l'enseignement supérieur agricole à l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Suppléant : Mme Anne LAPERCHE, Professeure de l'enseignement supérieur agricole à l'Institut Agro Rennes-Angers ;

3° Au titre des personnalités françaises ou étrangères du secteur public ou du secteur privé connues pour leurs compétences ou leurs travaux dans des domaines liés à la discipline considérée :

- Titulaire : M. Sylvain GANDON, Directeur de recherche au CNRS ;
- Suppléant : M. Benoit MARCAIS, Directeur de recherche à l'INRAE ;
- Titulaire : Mme Jacqui SHYKOFF, Directrice de recherche au CNRS ;
- Suppléant : Mme Claire NEEMA, Professeure de l'enseignement supérieur agricole à l'Institut Agro Montpellier ;
- Titulaire : M. Gael THEBAUD, Directeur de recherche à l'INRAE ;
- Suppléant : M. Sébastien SAINT-JEAN, Professeur de l'enseignement supérieur agricole à AgroParisTech.

Article 2

Mme Jacqui SHYKOFF est désignée en qualité de présidente du jury.

Article 3

Le directeur général de l'Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 16 avril 2025

Pour la ministre et par délégation :
Le sous-directeur de l'enseignement supérieur,



Jérôme COPPALLE